



MAIRIE DE SAULZAIS LE POTIER

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUILLET 2022

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 11

Nombre de suffrages : 11

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf juillet, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CARDONEL Gérard.

Date de convocation
08/07/2022

Date d'affichage
08/07/2022

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le :
25/07/2022

et publication sous forme
électronique
[https://saulzais-le-potier.e-
monsite.com/](https://saulzais-le-potier.e-monsite.com/)
25/07/2022

Etaient présents :

M. ACCOLAS Didier, Mme AUDOUSSET Pierrette, M. CARDONEL Gérard, Mme CHIROL Nadine, M. DAUMIN Olivier, M. DELAGE Bruno, M. DOLLET Jean-Jacques, Mme DURIS Béatrice, M. ESMOINGT Guy, Mme NUYTTENS Aline, Mme STOCKER Hélène

A été nommée comme **secrétaire de séance** : Mme DURIS Béatrice

Numéro interne de l'acte : 2022-23

Objet : Location-Gérance du Fonds de commerce et locaux de la boulangerie

Monsieur le Maire fait le point sur la situation de projet d'acquisition de la boulangerie. L'acte notarié définitif n'a pas encore été signé chez le notaire et sera prévu début août 2022. Le conseil municipal, ne se réunissant pas avant la date de signature de l'acte, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer sur la location-gérance du fonds de commerce de la boulangerie. Cette location concerne le fonds de commerce ainsi que les locaux appartenant à la commune pour l'exercice de l'exploitation d'un commerce. Cette location sera assujettie à la TVA.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les différentes candidatures.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

- Décide d'attribuer la location du fonds de commerce à M. et Mme AVELINE ;

- Autorise Monsieur le Maire, à signer le contrat de location-gérance et tout document relatif à la présente décision et à effectuer toutes les démarches nécessaires.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à SAULZAIS LE POTIER
Le Maire,
Gérard CARDONEL



La secrétaire de séance
Béatrice DURIS

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'B Duris', written below the name of the secretary.